

MISSION DE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le **Schéma Régional Aquitaine Pour la Formation des Personnes Handicapées (SRFPH)** a pour objectif de développer et d'optimiser l'accueil des personnes handicapées dans les organismes de formation de droit commun.

Début 2005, Le Conseil Régional, la DRTEFP et l'AGEFIPH, ont souhaité développer une mission spécifique visant à faciliter l'accès à la formation par l'apprentissage des jeunes en situation de handicap.

Cette mission de développement, de conseil et d'ingénierie de projet tend à favoriser la complémentarité du travail des acteurs impliqués dans la préparation, le suivi et la formation du jeune en situation de handicap porteur d'un projet de formation par l'apprentissage.

ELLE S'ADRESSE:

Aux professionnels des établissements et services médico-sociaux, des CFA, des organismes d'appui, des Missions Locales...
qui accompagnent, des jeunes de 16 à 29 ans en situation de handicap, orientés par la CDES vers un établissement médico-social ou reconnus travailleurs handicapés par la COTOREP, porteurs d'un projet de formation par l'apprentissage.

SA MISSION:

⇒ Favoriser le développement de pratiques professionnelles cohérentes autour du projet du jeune:

Pour :

- Permettre à un jeune en situation de handicap de préparer un projet professionnel par l'apprentissage
- Proposer au jeune apprenti en situation de handicap une formation aménagée et adaptée à ses besoins
- Mieux accompagner la prise en charge du handicap en entreprise et au CFA pendant l'apprentissage

⇒ Développer un partenariat opérationnel entre les acteurs.

Pour :

- Favoriser l'échange entre les professionnels et anticiper les ruptures susceptibles de se produire dans le parcours du jeune.

SON ACTION:

⇒ Soutien technique aux professionnels dans la résolution de situations individuelles (médiation et informations sur le contrat d'apprentissage, sur les aides spécifiques pour les jeunes en situation de handicap, sur les possibilités d'aménagement de la formation...).

⇒ Sensibilisation à l'insertion des jeunes en situation de handicap par la voie de l'apprentissage: (interventions au sein des structures à la demande des équipes, organisation de manifestations...).

⇒ Animation de groupes de travail visant à faciliter un partenariat local.

⇒ Gestion de la prestation « ETAPE » visant à anticiper les aménagements nécessaires à l'entrée en formation par l'apprentissage des jeunes en situation de handicap.

⇒ Organisation et réalisation d'actions de formation.

CONTACT :

Evelyne MANINE

Chargée de Mission Apprentissage du SRFPH
05 57 81 45 93 ou 06 79 42 27 17